



L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

Groupe régional de promotion et de défense de droits en santé mentale

Rapport d'activités 2006-2007

Juin 2007

Préambule

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le rapport d'activités pour le 5^{ième} exercice financier complet réalisé par L'A-DROIT. Cette année, l'aide et l'accompagnement a encore une fois accru de façon significative, nous avons poursuivi notre action concernant la vie associative et avons particulièrement augmenté notre action dans les dossiers systémiques et politiques. De plus, notre implication auprès de l'AGIDD-SMQ a contribué à rapporter fruits dans notre pratique régionale.

Mission de L'A-DROIT

En fonction des lettres patentes présentées à l'Inspecteur Général des Institutions Financières du Québec (maintenant nommé Registraire des entreprises) le 6 juin 2002, voici les objets de notre charte :

Dénominations : Le présent organisme est connu et désigné sous le nom de « L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches », groupe ayant comme rôle la défense des droits en santé mentale.

Territoire : Le territoire où s'exerce l'action de l'organisme est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches.

Siège social : Le siège social de l'organisme est situé à Lévis.

Chapitre 1 : Objectifs

Les objectifs de la corporation sont les suivants :

- 1) Favoriser l'appropriation du pouvoir des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale. Ce doit être effectué dans une dynamique de respect de leur rythme, des limites, des choix et des conditions existentielles des personnes afin de les aider à défendre leurs droits et intérêts.
- 2) Assister et accompagner les personnes dans la défense de leurs droits individuels en santé mentale.
- 3) Stimuler l'appropriation du pouvoir des personnes par de l'information et différentes formations en matière de défense de droits en santé mentale.
- 4) Contribuer à regrouper des personnes vivant et/ou ayant vécu avec un problème de santé mentale qui connaissent des situations similaires, afin qu'ils fassent valoir collectivement leurs droits et intérêts.

- 5) Collaborer avec les organismes et individus ayant des préoccupations analogues.
- 6) Encourager les personnes à développer leur potentiel et leur autonomie dans leurs démarches de défense de droits en santé mentale.
- 7) Sensibiliser la population aux différentes problématiques sociales et juridiques liées à la santé mentale.
- 8) Agir dans la collectivité afin de prévenir certains abus et formes de discrimination à l'endroit des personnes qui vivent et/ou qui ont vécu avec un problème de santé mentale.
- 9) Le tout ne pouvant constituer un établissement au sens de la Loi sur la santé et les services sociaux.

Rapport moral du conseil d'administration

Le conseil d'administration de L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches a été fort actif cette année. Le C.A. a tenu **9** réunions régulières et **3** réunions spéciales afin de voir à la bonne gestion de l'organisme.

Voici la composition du conseil d'administration pour l'année 2006-2007 :

Claude Asselin	Président
Martin Lemay	Vice-Président
Sylvie Pelchat	Secrétaire
Hélène Chabot	Trésorier
Paul Chrétien	Administratrice
Lisette Pouliot	Administratrice
*Agathe Tanguay	Administratrice

*Agathe Tanguay a démissionné en décembre. Elle a été remplacée par Pierre Lachance le 1^{er} mars 2007.

Le modèle de gestion de L'A-DROIT étant centré sur les principes auxquels nous adhérons, soit l'appropriation du pouvoir, il est pour nous congruent que le conseil d'administration se réunisse aussi souvent que nécessaire afin d'assumer son mandat. Le conseil d'administration est au cœur des décisions de stratégie prises à L'A-DROIT. Cette année, une des forces du travail du conseil d'administration de L'A-DROIT est l'important travail fait dans les représentations.

L'A-DROIT a continué cette année une activité d'auto-financement par la vente de stylos. Vendus à 2\$ l'unité, ces stylos font à la fois office de moyen d'auto-financement et d'outils de promotion. Nous avons d'ailleurs atteint notre seuil de rentabilité cette année. Pour ce qui est des politiques internes, L'A-DROIT a adopté cette année, une

politique contre le harcèlement psychologique, en lien avec l'adoption de cette Loi en juin 2004.

Bénévolat

Un total de **25** personnes différentes ont effectué du bénévolat pour L'A-DROIT en 2006-2007. Ces personnes ont donné un grand total d'environ **1 510** heures de bénévolat durant l'année.

Ressources humaines

Les ressources humaines ont été, en 2006-2007, sous le signe de la stabilité à L'A-DROIT. Voici le portrait des ressources humaines en 2006-2007 avec leurs dates d'embauche.

Employés en poste :

François Winter	Coordonnateur	(depuis les débuts)
Lauriane Bilodeau	Conseillère en défense de droits	(mars 2005)
Geneviève Fortin	Conseillère en défense de droits	(mars 2005)
Hélène Beaulieu	Adjointe administrative	(décembre 2004)
Mélanie Bolduc	Prog. Carrière été	(juin 2006)
Lise Gaumont	Mesure INSO	(avril-juillet 2006)

Territoire desservi et mode de comptabilisation pour les différents volets de la mission

Aux fins du rapport d'activités, le territoire desservi par L'A-DROIT est la région administrative 12, soit Chaudière-Appalaches. Malgré les changements dans le réseau de la santé, nous continuons à comptabiliser nos demandes et activités en fonction du territoire régional et sous-régional pour certaines activités et volets de notre mission. Nous comptabilisons nos statistiques de cette façon, afin de dresser un portrait plus exact de l'exercice de notre mission sur les différents territoires où il y a un centre hospitalier avec un département de psychiatrie de courte durée. Les raisons motivant cette décision sont que les personnes utilisatrices de services en santé mentale qui reçoivent des services à ces centres hospitaliers sont susceptibles d'avoir un vécu relativement similaire relié aux services en santé mentale.

Voici les différentes sous-régions desservant un territoire de centre hospitalier ayant un département de psychiatrie de courte durée.

- Littoral (Hôtel-Dieu de Lévis)
- Beauce-Etchemins (Centre hospitalier Beauce-Etchemins)
- Amiante (Thetford) (Centre hospitalier régional de l'Amiante)
- Montmagny-L'Islet (Hôtel-Dieu de Montmagny)

Promotion et visibilité

L'A-DROIT a, dans les dernières années, adopté une attitude proactive concernant la question de la promotion et de la visibilité.

Voici les outils de promotion « permanents » de l'organisme:

- Site Internet accessible 24/24 au www.ladroit.org
- Diffusion hebdomadaire du nom et du numéro de téléphone de L'A-DROIT dans le *Journal de Lévis*, un hebdomadaire sous-régional diffusé sur le territoire du Littoral.
- Affiches promotionnelles et dépliants distribués dans l'ensemble de la région de Chaudière-Appalaches.

Pour ce qui est des rencontres et activités visant exclusivement la promotion et la sensibilisation à la défense de droits en santé mentale à proprement parler, voici la liste de ce que nous avons fait en 2006-2007 :

- Participation aux assemblées générales annuelles des groupes d'entraide suivants :
 - ▶ Les Nouveaux Sentiers
 - ▶ Le Trait d'union
 - ▶ L'Oasis de Lotbinière
 - ▶ Centre la Barre du jour
 - ▶ SRIC
 - ▶ Le Havre
 - ▶ La Rencontre
 - ▶ La Passerelle
- Participation aux activités suivantes:
 - ▶ 2 Dîners communautaires des Nouveaux Sentiers
 - ▶ 3 présences au Trait d'Union (Épluchette de blé d'Inde, dîner d'halloween et activité de quilles)
 - ▶ 1 Présentation de L'A-DROIT aux membres du Rappel
 - ▶ 3 activités à La Barre du jour
 - ▶ 3 participations aux dîners communautaires de L'Éveil
 - ▶ 1 participation au souper communautaire de Aux Quatre vents
 - ▶ 5 participations à des activités du groupe La Rencontre et 1 présentation de L'A-DROIT aux membres
 - ▶ 1 participation a une activité de L'Oasis
 - ▶ 2 participations aux dîners communautaires du Murmure
 - ▶ 4 participations aux activités du Havre
 - ▶ 1 participation aux activités de La passerelle
- Présentation de L'A-DROIT à l'organisme Alpha-Entraide des Chutes-de-la-Chaudière le 5 décembre 2006.
- 6 présentations de L'A-DROIT au personnel du département de psychiatrie longue durée (quart de jour, soir et nuit) ainsi qu'aux RE du CSSS des Etchemins.

- Présentation de L'A-DROIT au CALACS de Beauce-Etchemins-Amiante.
- Participation à la table de concertation pour contrer les abus face aux aînés dans Lotbinière.
- Présentation Alpha-entraide Montmagny

Représentations/Implications dans le milieu

Les représentations à diverses instances sont pour L'A-DROIT, comme pour tout organisme communautaire, une partie importante de notre mission puisque notre identité communautaire fait en sorte que nous avons à travailler avec d'autres organismes et instances dans l'exercice de notre mission. Nous avons la politique d'aller « *ou ça compte* » afin de conserver un équilibre entre la représentation et l'action. Les représentations de L'A-DROIT sont une des nombreuses formes de notre implication dans le milieu.

AGIDD-SMQ

L'association des groupes d'intervention en défense de droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ) est le regroupement des groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale du Québec, de comités d'usagers en établissement psychiatrique ainsi que de groupes de promotion/vigilance. L'AGIDD-SMQ est le regroupement naturel de L'A-DROIT à l'échelle provinciale car ses membres remplissent la même mission que nous, soit la défense de droits en santé mentale.

Nous avons poursuivi en 2006-2007 notre représentation au sein du conseil d'administration de l'AGIDD-SMQ. François Winter, coordonnateur de L'A-DROIT, a notamment été réélu pour un mandat de deux ans en tant que vice-président (depuis décembre 2006) de notre regroupement provincial, l'AGIDD-SMQ.

Cette représentation, bien qu'elle ne s'effectue pas dans la région, apporte énormément à L'A-DROIT. Elle nous permet de faire connaître le vécu des personnes utilisatrices de services en santé mentale de la région de Chaudière-Appalaches à l'échelle provinciale et ministérielle. De plus, elle nous permet de recevoir de l'information *de première main* concernant les diverses réformes et changements en lien avec les lois et politiques liées à la santé mentale. Être membre du conseil d'administration de l'AGIDD-SMQ permet ainsi d'affûter notre capacité d'analyse, car cette tâche implique la participation à la rédaction de mémoires.

De plus, être au C.A. de l'AGIDD-SMQ nous permet de faire le pont entre l'action régionale et l'action nationale et ainsi d'agir pour défendre collectivement les droits des personnes utilisatrices de services en santé mentale. Voici la liste des activités et comités, en lien avec l'AGIDD-SMQ, auxquels le **coordonnateur** a participé cette année :

- **6** Réunions régulières du conseil d'administration de l'AGIDD-SMQ et **1** réunion spéciale.

- **3** Jours pour la retraite avec la consultante Carole Aveline les 3-4-5 avril 2006.
- **1** Rencontre du comité « Plan d'action en santé mentale ».
- **5** Rencontres du comité « isolement contention » (délégué du CA) et rédaction (avec une autre membre) de la réponse de l'AGIDD-SMQ à la formation du MSSS concernant les mesures de contrôle.
- **1** Rencontre du comité des ressources humaines.
- **1** Rencontre du comité du « Plan d'action en santé mentale ».
- **1** Représentation de l'AGIDD-SMQ au colloque des Pairs Aidants de L'APUR.
- **Participation**, avec les deux conseillères en défense de droits de L'A-DROIT à la rencontre Inter-régionale des groupes de promotion et de défense de droits en santé mentale en Estrie.
- **Participation** à l'assemblée générale de l'AGIDD-SMQ.
- **Participation** au forum Internet de l'AGIDD-SMQ (modérateur).
- **Représentation** de l'AGIDD-SMQ lors d'une rencontre avec le protecteur du citoyen en matière de santé et de services sociaux en janvier 2007.
- **Co-rédaction** du document « Ensemble pour s'en sortir et s'en défaire ».

Voici la liste des participations de **L'A-DROIT** dans les activités de l'AGIDD-SMQ:

- **Participation** à l'assemblée générale annuelle de l'AGIDD-SMQ du 1^{er} juin 2006 à Montréal (5 délégués).
- **Participation** à la retraite avec la consultante Carole Aveline les 3-4-5 avril 2006.
- **Participation** aux diverses consultations et actions menées par l'AGIDD-SMQ.
- **Participation** au forum Internet de l'AGIDD-SMQ

Cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense de droits en santé mentale

En juin 2006, le Ministère de la Santé et des Services sociaux a produit le cadre de référence pour la promotion, le respect et la défense de droits en santé mentale. Ce document, fruit d'une négociation entre l'AGIDD-SMQ et le MSSS, vient renforcer le mandat des groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale au Québec.

L'A-DROIT a eu 3 rencontres avec l'ASSS de Chaudière-Appalaches pour favoriser l'implantation du cadre dans la région de Chaudière-Appalaches. Une rencontre avec les CSSS pour leur présenter le document aura lieu en 2007-2008.

TROCASM

La TROCASM est le regroupement régional des organismes communautaires en santé mentale pour Chaudière-Appalaches. Elle regroupe la plupart des groupes d'entraide pour les personnes vivant et ayant vécu avec un problème de santé mentale, c'est-à-dire les **quatre** groupes de parents et amis, le groupe régional de promotion/prévention, ainsi que d'autres organisations.

Nous assistons à titre d'organisme observateur aux réunions de la table régionale des organismes communautaires actifs en santé mentale de Chaudière-Appalaches (TROCASM). Nous avons aussi assisté et participé à 4 rencontres de la TROCASM cette année.

TROCCA

La TROCCA est le regroupement régional des organismes communautaires en santé et services sociaux. Notre organisme est membre de ce regroupement.

L'A-DROIT a participé à l'assemblée générale de la TROCCA de juin 2006. Nous avons également participé à la rencontre de février 2007 portant sur le rapport d'activité et les ententes de services.

REPAC 03-12

L'A-DROIT a adhéré au Regroupement d'éducation populaire en action communautaire autonome 03-12 à titre de membre sympathisant, en février 2007. Nous avons aussi assisté à une assemblée générale spéciale, en plus de participer à une manifestation en avril 2006.

Utilisateurs de services

Par la disparition des comités tripartites, il n'y a pas eu de participation de personnes utilisatrices de services à de telles tables de concertation.

L'A-DROIT a organisé les élections pour le poste de l'utilisateur de services qui participera à la table de concertation en problèmes d'adaptation de Beauce-Etchemins.

L'A-DROIT a reçu, en mars 2007, une subvention pour mettre en place le « cadre de partenariat pour les rencontres régionales des personnes utilisatrices de services en santé mentale pour Chaudière-Appalaches ».

Vie associative

Comités droits/ateliers d'information sur les droits

Ce comité permet aux personnes vivant et ayant vécu avec un problème de santé mentale d'échanger des trucs, des astuces et de recevoir de l'information sur la défense de droits individuelle. Ces comités permettent également d'échanger sur les problèmes reliés aux droits dans les différentes sous-régions de Chaudière-Appalaches. La méthode employée consiste généralement en une séance d'information suivie d'un échange à l'intérieur du groupe.

Il y a **2** « comités droits » dans **2** sous-régions qui ont poursuivi leurs actions en 2006-2007, soit dans la sous-région du Littoral et celle de Beauce-Etchemins. Voici les thèmes abordés lors des **6** rencontres du comité droits :

- ◆ Médication
- ◆ Négociation
- ◆ Électrochocs
- ◆ Plainte et mise en demeure
- ◆ Aide sociale
- ◆ Appropriation du pouvoir

Comités droits		
	Littoral	Beauce-Etchemins
Nombre de personnes différentes ayant participé à au moins 1 rencontre	25	18
Nombre de rencontres	6	3

Comité Journal

Le comité a pour fonction de dresser les grandes lignes du journal. À cet égard, les membres de L'A-DROIT participent au contenu. Il s'est réuni **1** fois cette année afin de redéfinir la mise en page, comme chaque année. Le comité est composé de **10** membres.

Comme le journal célébrait son 5^{ième} anniversaire en 2006, nous avons publié une édition spéciale de **20 pages** en octobre de cette même année.

Comités Journal	
Nombre de <i>journaux</i>	4
Nombre de <i>membres</i>	10
Nombre de <i>rencontres</i>	1

Colloque GAM

L'A-DROIT, comme l'ensemble des groupes régionaux de promotion et de défense de droits en santé mentale de la province de Québec, a effectué une demande de subvention pour la participation des personnes utilisatrices de services au forum international sur les psychotropes des 3-4-5 avril 2007. Nous avons, à cet effet, reçu une subvention en mars 2007 de l'ASSS de Chaudière-Appalaches, pour stimuler la participation des personnes usagères à ce colloque.

Nous avons organisé une rencontre préparatoire, à laquelle participait 13 personnes de Chaudière-Appalaches, afin de former les utilisateurs de services qui participeront au colloque d'avril 2007.

Atelier de sensibilisation et d'information

Dossier Jeunesse

Une employée d'été a travaillé afin de créer des activités de sensibilisations pour le volet jeunesse cette année. Dû à l'absence de stagiaire pour l'organisme, ces ateliers n'ont pas été dispensés et ce dossier a été mis en suspens.

Systemique

Cette année, L'A-DROIT a effectué plusieurs actions nationales et régionales en lien avec la défense collective et systémique des droits. L'état des droits en santé mentale pour la région de Chaudière-Appalaches et le dossier sur la confidentialité dans les équipes MRC a été une action importante cette année. Plus particulièrement, un comité a été très actif cette année afin de réaliser des actions systémiques.

La section « Systemique » inclura tout d'abord les communications médiatiques, les sous-comités reliés à la coordination et les dossiers collectifs traités spécifiquement par la coordination.

Priorités triennales

Nous avons adopté, lors de l'assemblée générale annuelle du 7 juin 2005, les priorités triennales pour la période 2005-2008 en ce qui concerne certains dossiers collectifs et associatifs. Voici un tableau succinct de l'état d'avancement des priorités triennales, en fonction des thèmes présents dans celles-ci:

Électrochocs	Aucune action cette année dans ce dossier
Réorganisation du réseau de la santé	Vigilance quant à la réorganisation en cours.
Jeunes	Dossier Jeunesse en suspens par absence de stagiaire
Colloques régional sur l'appropriation du pouvoir	Recherche d'informations sur des colloques tenus dans d'autres régions administrative et une rencontre d'un comité visant la tenue d'un tel colloque a eu lieu.
Garde en établissement	Réaction médiatique au reportage d' <i>ENJEUX</i> : les délires meurtriers
Hébergement/vie sociale et relationnelle	Visites d'appréciation RI-RTF

Confidentialité/secret professionnel	- Rencontres en lien avec le document « analyse des pratiques des équipes MRC concernant la confidentialité ». - Les éléments essentiels du document ont été inclus dans « L'état des droits en santé mentale pour la région de Chaudière-Appalaches ».
Assurances	Aucune action faite en 2006-2007
Aide sociale	Aucune action faite en 2006-2007
Mesures de contrôle	Voir section sous-comité isolement contention.

Communications médiatiques

La *sortie* médiatique est un moyen pour un organisme comme L'A-DROIT de faire connaître la cause du respect des droits des personnes qui vivent et qui ont vécu avec un problème de santé mentale dans le public en général. Cela peut nous aider à établir un rapport de force afin de faire avancer certains dossiers.

Cette année, L'A-DROIT a été actif vis-à-vis des médias. En effet, nous avons effectué **trois** sorties médiatiques qui ont pris la forme de communiqués de presse et de lettres d'opinions. Voici les thèmes et dates des communiqués de presse :

- Lettre d'opinion en réaction à l'établissement de mesures alternatives concernant les mesures de contrôle vécues par les gens aux soins intensifs (19 mai 2006) publiée dans le Soleil.
- Lettre d'opinion en réaction à l'émission ENJEUX du 18 octobre 2006. Cette lettre a été diffusée dans notre réseau (TROCCA, TROCASM, AGIDD-SMQ, REPAC 03-12) et a été publiée dans le journal de Lévis du 1^{er} novembre 2006.
- Communiqué de presse émis pour interpeller les candidats aux élections provinciales concernant les droits et la santé mentale. Diffusion du communiqué dans les médias suivants :
 - ❖ Radio 102.1 CFEL Lévis
 - ❖ Radio COOL Saint-Georges
 - ❖ Journal de Lévis (21 mars)
 - ❖ Journal le Peuple (17 mars)
 - ❖ Journal L'Oie Blanche (17 mars)
 - ❖ Journal La voix du Sud (17 mars)

L'état des droits en santé mentale pour la région de Chaudière-Appalaches

Nous avons fait le lancement cette année de « **L'État des droits en santé mentale pour la région de Chaudière-Appalaches** » à l'assemblée générale du 6 juin 2006.

Ce document se voulait le fruit de l'analyse de certains problèmes systémiques en lien avec le non-respect des droits depuis les trois dernières années.

Ce document traite d'un ensemble de problématiques, regroupées en 3 thèmes :

- ✓ Droits à la liberté
- ✓ Droits reliés aux services de santé et les services sociaux
- ✓ Droits économiques

Suite à ce lancement, nous avons interpellé plusieurs acteurs, directement concernés à ou non par le document et son contenu. L'objectif était de les rencontrer pour les informer des différents abus recensés dans ce document et, par le fait même, de les sensibiliser à la cause défendue.

Voici les rencontres que nous avons effectuées :

- **12 septembre 2006** et **16 novembre 2006**, rencontre avec les cadres intermédiaires du CSSS de la région de Thetford, et rencontre avec la commissaire aux plaintes et le directeur des services sociaux et communautaires.
- **19 septembre 2006**, présentation de « L'état des droits » à L'Oasis de Lotbinière
- **21 septembre 2006**, présentation au Curateur public (direction territoriale de l'Est).
- **19 octobre 2006**, présentation aux organismes membres de la TROCASM.
- **6 novembre 2006**, présentation au commissaire régional aux plaintes et à la répondante en santé mentale de l'ASSS de Chaudière-Appalaches.
- **27 novembre 2006**, rencontre avec André Roy, commissaire local aux plaintes à l'Hôtel-Dieu de Lévis.
- **6 décembre 2006**, rencontre avec Marcel Desprès, commissaire local aux plaintes au CSSS de Montmagny-L'Islet.
- **14 décembre 2006**, rencontre avec Lise Vézina, commissaire local aux plaintes au CSSS du Grand Littoral.
- **20 décembre 2006**, rencontre avec Lyne Grenier, directrice générale du CAAP.
- **18 janvier 2007**, rencontre avec Renée Morissette et Steeve Gagné, commissaire aux plaintes du CSSS de Beauce.
- **20 février 2007**, présentation aux intervenants du CLSC de Saint-Romuald (CSSS du Grand Littoral).
- **7 mars 2007**, présentation aux intervenants du CLSC de Laurier-Station (CSSS du Grand Littoral).

Guide de revendication à l'intention des candidats aux élections provinciales de mars 2007

Dans le cadre des élections provinciales qui ont eu lieu le 26 mars 2007, L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches a produit un « guide de revendications à l'intention des candidats pour l'élection provinciale de mars 2007 ». Nous avons publié le document lors de la 3^{ième} semaine de la campagne électorale et avons fait une sortie médiatique. Nous avons d'ailleurs interpellé les candidats des 5 principaux partis politiques. Deux d'entre eux nous ont répondu (parti Québécois et Québec Solidaire) et aucun candidat nous ayant répondu n'a été élu.

Il est à noter que notre guide de revendications à l'intention des candidats des partis politiques a été diffusé aux membres de la TROCCA et du REPAC 03-12. Cette démarche a eu un impact médiatique important, en plus de positionner L'A-DROIT comme le leader en ce qui a trait aux revendications liées à la santé mentale en Chaudière-Appalaches.

Guide sur les témoignages

En 2006-2007, nous avons continué de recueillir des témoignages dans le but de produire un guide des témoignages de personnes vivant avec un problème de santé mentale et/ou ayant vécu des abus reliés à leurs droits. Le projet va bon train, nous souhaitons notamment publier le guide en 2007-2008.

Sous-comités

Isolement et contention

Nous travaillons le dossier de l'isolement et de la contention à L'A-DROIT en lien avec l'application des orientations ministérielles de 2002, qui visaient à réduire les différentes mesures de contrôle (isolement et contention).

Il y a eu un sous-comité isolement/contention qui a poursuivi son action cette année. Ce sous-comité était composé du coordonnateur de L'A-DROIT et de 3 membres de l'organisme. Le comité s'est réuni à **3** reprises. Nous avons continué la diffusion du dépliant sur les droits versus les mesures de contrôle.

En ce qui a trait aux actions effectuées en regard de l'isolement et la contention, L'A-DROIT a continué à déléguer un représentant (François Winter) aux réunions du comité isolement/contention de l'AGIDD-SMQ. Bien que les actions de l'AGIDD-SMQ soient de portée nationale, elles ont un impact direct dans notre région et c'est pour cette raison que nous y avons délégué un représentant.

Information sur la médication

Nous avons tenu une rencontre de présentation de l'enquête sur les droits et les médicaments à La Rencontre en avril 2006. Cette rencontre s'inscrit à la suite de la démarche effectuée en 2005-2006.

Autres dossiers systémiques

Confidentialité – équipes MRC

Nous avons été interpellés par un groupe communautaire à l'automne 2005 concernant la question de la confidentialité dans les équipes MRC. Le problème provenait du fait que certains représentants de diverses organisations (groupes communautaires en santé mentale, hôpitaux et CLSC), lors de rencontres d'équipes MRC, discutaient de la situation des personnes sans leur consentement. La confidentialité étant l'un des principaux problèmes dans la région de Chaudière-Appalaches, L'A-DROIT avait par les années passées dénoncé les systèmes qui pourraient venir à l'encontre de celle-ci (entre autres, le suivi systématique des clientèles), mais cela n'avait pas été spécifié à l'intérieur d'un document.

Le document nommé « Analyse des pratiques des Équipes MRC en santé mentale relatives à la confidentialité » a été approuvé par le CA de L'A-DROIT le 16 février 2006. À cette fin, nous avons continué les rencontres en lien avec le document nommé ci-haut. Cette année, en outre, nous avons rencontré des représentants de l'équipe MRC des Etchemins, de l'Amiante et de Montmagny-L'Islet.

RI-RTF

L'A-DROIT a fait partie de l'équipe ministérielle des visites d'appréciation dans les RI-RTF pour les ressources hébergeant des personnes qui vivent avec un problème de santé mentale. Nous avons effectué une série de visites d'appréciation en 2006-2007, en plus de participer à la formation d'une durée de 3 jours en octobre 2006. Ces visites consistaient en l'évaluation du respect d'un certain nombre de critères, afin d'en faire rapport au MSSS.

L'avocat et le diable

L'A-DROIT a porté plainte suite à la diffusion d'une émission de l'avocat et le diable, ou l'animateur Stéphane Gendron traitait les personnes vivant et ayant vécu avec un problème de santé mentale « d'aliénés » et de « fous » et affirmait notamment que l'on devait les retourner dans les asiles. Bien que le CRTC n'a pas reçu la plainte à temps, elle a été transmise à TQS. Stéphane Gendron a d'ailleurs été renvoyé de TQS en décembre 2006 suite à une accumulation de plaintes.

A parts égales... levons les obstacles

L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) effectue une consultation pour revoir sa « politique d'ensemble » visant l'intégration sociale des personnes vivant avec des limitations. Le document sur lequel nous effectuons la mise à jour date de 1985.

L'A-DROIT a participé aux deux (2) rencontres de consultation, soit celle de décembre 2006 et de mars 2007. Certaines insatisfactions concernant la deuxième consultation seront envoyés à l'OPHQ en 2007-2008.

Membership

Cette année, nous avons été particulièrement actifs quant au membership. Nous avons mis l'accent sur le recrutement de nouveaux membres ainsi que sur le réabonnement de plusieurs personnes qui étaient membres lors des années antérieures. Pour ce faire, nous leur avons envoyé des avis de renouvellement. Lorsque beaucoup de gens se joignent à un collectif comme L'A-DROIT, cela donne davantage de crédibilité lorsque nous prenons position au nom des personnes utilisatrices de services de la région. Nous sommes fiers de compter cette année **125 membres**. Les principaux *services* aux membres sont :

- L'envoi du journal de L'A-DROIT par la poste.
- L'envoi des communiqués de presse par courriel
- L'opportunité de participer à la vie démocratique de l'organisme.
- La diffusion d'information quant aux différentes formations offertes par L'A-DROIT.

Membres

Total	Littoral	Beauce- Etchemins	Amiante	Montmagny- L'Islet	Extérieur
125	67	37	7	11	6

Aide et accompagnement

Une des grandes réussites de l'année 2006-2007 fut l'augmentation de la demande d'aide et d'accompagnement. En effet, nous sommes passés de **391** à **612**. En plus de ceux-ci, nous avons effectué **55** accompagnements téléphoniques, pour un total de **667** accompagnements. Ces statistiques démontrent une hausse de **58%** par rapport à l'année 2006-2007.

Voici le sommaire des appels et des accompagnements pour 2006-2007.

Total	Littoral	Beauce- Etchemin	Amiante	Montmagny- L'islet	Extérieur
-------	----------	---------------------	---------	-----------------------	-----------

Appels	2846	1435	695	334	163	219
Accompagnement	612	333	186	55	27	1
Acc. téléphonique	55	40	13	0	1	1
Nouvelles demandes	287	161	82	16	27	1

Appels les plus significatifs :

354 Coordination
 346 Information
 203 Garde en établissement
 189 Demande d'accompagnement
 169 Vie démocratique
 166 Aide sociale
 153 Support
 113 Logement
 103 Avocat

Aide et accompagnement

L'aide offerte par les groupes de défense des droits en santé mentale consiste à soutenir des personnes dans les démarches qu'elles entreprennent pour faire valoir leurs droits et avoir accès aux recours prévus.

L'accompagnement va plus loin que l'aide, en ce sens que le groupe, lorsque nécessaire, a pour mandat d'accompagner les personnes qui en ont besoin dans certaines de leurs démarches, en outre lorsque celles-ci doivent faire face à des tiers dans l'exercice de leurs droits.

**Aide et
Accompagnement** **Littoral Beauce Amiante Montmagny Extérieur Total**

Accès au dossier	2	4		1		7
Accès aux services	3	4				7
Aide juridique	4		3			7
Aide sociale	48	11	5			64
Assurance	7	1		1		9
Assurance-emploi	5					5
Avocat	15	9	5			29
Centres jeunesse	8	3				11
Changement de prof. de la santé	8	3				11
Changement d'établissement	2					2
CLSC	2	2	1			5
Cour (accompagnement)	15	3				18

Cour (préparation)	17	4	1			22
CSST	4	1				5
Curatelle/Tutelle	10	11		1		22
Demande d'accompagnement	11	14	4			29
Divorce	3	9	2			14
Garde d'enfant	8	5		1		14
Garde en établissement	30			4		34
ivac	2	1				3
Information	16	14	3	2	1	36
Logement	17	12				29
mise en demeure	3	7				10
Médication	4	2	1	1		8
Organisme	3	1		2		6
petites créances		2	1			3
Plainte	11	2	2			15
Plainte contre un établissement	7	7	3	2		19
Plainte contre un professionnel	7	8	5	6		26
préparer rencontre	2	1	1			4
Recouvrement	12	4	2	1		19
Refus de traitement	1	2				3
Régie des rentes	10	1	2			13
SAAQ	1	2	5			8
Sécurité publique	6	5				11
Travail	7	5	2	1		15
Autres	32	26	7	4		69
Total	333	186	55	27	1	612

Accompagnements téléphoniques

Les démarches d'aide et d'accompagnement téléphonique sont identiques aux rencontres d'aide et d'accompagnement, exception faite qu'elles se produisent au téléphone. Elles se distinguent des appels réguliers, car elles exigent un degré de préparation et d'élaboration de la démarche, qu'elles soient ponctuelles ou suivies d'une demande en cours.

	littoral	beauce	amiante	montmagny	extérieur	Total
Aide sociale	3					3
Assurance	1					1
Avocat		1				1
Centres jeunesse	1	1				2
Changement de prof. de la santé	2	1				3

Cour (préparation)	1					1
Curatelle/Tutelle		4			1	5
Demande d'accompagnement	1					1
Divorce	1					1
Garde en établissement	9	1		1		11
Information	1					1
Logement	3	2				5
Médication	1					1
Mise en demeure	1					1
Pension alimentaire	2					2
préparer rencontre		1				1
Plainte contre un établissement		1				1
Plainte contre un professionnel	2	1				3
Recouvrement	1					1
Sécurité publique	2					2
Travail	1					1
Autres	7					
Total	40	13	0	1	1	55

Plaintes collectives

Il est dans la mission de L'A-DROIT de favoriser l'expression collective de situations individuelles afin d'établir un rapport de force avec les dispensateurs de services. À ce titre, nous avons favorisé l'émergence de plusieurs « plaintes collectives » cette année, mais ces démarches n'ont pas été poursuivies pour l'instant.

Accompagnements les plus fréquents :

Aide sociale : 66 (ainsi que 3 accompagnements téléphoniques)

Pour la première année, l'aide sociale est en « première place » des problématiques nécessitant de l'aide et de l'accompagnement. Les demandes liées à l'aide sociale consistaient principalement en l'obtention d'un barème (contraintes sévères à l'emploi) et la contestation d'une dette. Nous informions la personne de ses droits, et l'aidions à élaborer des stratégies afin d'obtenir justice. Nous accompagnions également les personnes lors de rencontres auprès des instances concernées (TAQ, révision).

Garde en établissement : 34 (ainsi que 12 accompagnements téléphoniques)

Le dossier de la garde en établissement est un des dossiers où nous effectuons le plus d'accompagnements chaque année. Cette année, nous avons eu une légère baisse par rapport à l'an dernier en ce qui a trait à ce type de demande.

Selon les statistiques des directions des services professionnels des différents CSSS et de l'Hôtel-Dieu de Lévis, il y a une certaine hausse de la mise sous garde en établissement, marquée par l'utilisation de la garde préventive. Voici les principaux problèmes rencontrés chez les personnes qui sont mises sous garde en établissement :

- **Manque de respect du processus** : En Chaudière-Appalaches, il est fréquent que les hôpitaux ne respectent pas les durées prescrites par la Loi, tant pour la procédure de mise sous garde en établissement que pour la date de sortie. Une problématique également rencontrée cette année est que plusieurs personnes mises sous garde en établissement, qui avaient pris entente avec leurs psychiatres pour quitter plus tôt, ont vu leur entente non-respectée.
- **Durée des gardes trop longues** : Dans certains hôpitaux, on fait la demande à la Cour du Québec que les durées de garde en établissement soient de 60 jours et plus. Une personne peut-elle être dangereuse aussi longtemps dans une perspective d'une hospitalisation de courte durée?
- **Notion élargie de la dangerosité** : Des comportements dérangeants sont souvent considérés comme dangereux. Exemples : des rêves artistiques de grandeur, des projets d'envergures, un trait de personnalité, etc. Même avant une évaluation psychiatrique, une personne soumise à une garde provisoire en vue d'une évaluation psychiatrique est considérée comme dangereuse.
- **Utilisation de la garde en établissement comme menace**. Cette année, la question des pressions de garde en établissement, faites pour forcer l'acceptation de la **médication**, a été très présente en Chaudière-Appalaches.
- **Recours à l'isolement et à la contention** : Ces mesures sont omniprésentes dans la région, elles sont sur-utilisées pour des motifs qui ne constituent pas des motifs d'exception. Les personnes dérangeantes et/ou impolies, qui refusent de prendre la médication, sont souvent victimes de ces abus. Les mesures alternatives sont malheureusement trop rares.
- **Rajeunissement de la clientèle sous garde en établissement**. De plus en plus, les interventions en lien avec une garde en établissement s'effectuent envers des personnes de 30 ans et moins.

Nos actions en aide et accompagnement ont principalement consisté à rencontrer les personnes, évaluer les recours possibles, les aider à négocier avec le personnel en place, et les accompagner pour rencontrer leur psychiatre et le Tribunal Administratif, afin de contester leur mise sous garde. Dans le cadre de ces démarches, nous avons notamment aidé les personnes à se trouver un avocat.

Logement : 29 (ainsi que 5 accompagnements téléphoniques)

Les personnes qui vivent et qui ont vécu avec un problème de santé mentale sont victimes de discrimination. Effectivement, nous avons effectué un grand nombre de démarches de défense individuelle des droits concernant le logement cette année. Les actions que nous effectuons dans ce type de dossier sont des rédactions de plaintes et de mises en demeure, ainsi que des accompagnements à la régie du logement.

Plainte contre un professionnel de la santé : 26 (ainsi que 3 accompagnements téléphoniques)

Les plaintes contre des professionnels de la santé constituent une bonne part des interventions que nous avons effectuées cette année, comme chaque année. Les personnes ayant fait des démarches avec nous désiraient faire une plainte principalement vis-à-vis leur psychiatre, leur médecin et leur intervenant(e) de CLSC. Nous avons aidé les personnes à rédiger leur lettre de plainte et nous les avons assisté lors des rencontres associées à celles-ci.

Il est important de mentionner que L'A-DROIT est le seul organisme travaillant uniquement pour la personne et ce, en fonction de ses demandes. Si les personnes utilisatrices de services ne désirent pas vivre le processus de plainte à l'intérieur du réseau de la santé, nous les accompagnerons dans des recours différents. À noter cette année, il y a eu davantage de plaintes qui nécessitaient un cheminement externe au processus du réseau de la santé (ordre professionnels, recours immédiat au protecteur du citoyen, anciennement protecteur des usagers).

Cour (préparation) : 22 (ainsi qu'un accompagnement téléphonique)

Cette année, nous avons effectué 22 accompagnements dans l'objectif d'aider la personne à se préparer à une audience, de tout type. Nos actions, dans ce type de dossier, sont d'aider la personne à préparer son audience, par le biais de recherche, d'élaboration d'argumentaire, de mise en situation et de préparation de dossier. La préparation constitue généralement 90% d'une démarche de défense de droits devant les divers Cours de justice.

Conclusion

Au cours de l'année 2006-2007, L'A-DROIT a répondu à la demande individuelle, aidant plus du double de personnes, comparativement à il y a deux ans. De plus, nous avons pris notre essor concernant la défense systémique des droits, tout en consolidant la présence du groupe dans la région. S'il est une conclusion que nous pouvons tirer de cette année fort occupée c'est qu'encore une fois, nous avons répondu aux besoins des personnes vivant avec un problème de santé mentale dans la région de Chaudière-Appalaches.

Ce rapport d'activités a pour objectif de mettre en lumière les accomplissements de la dernière année, les plus petits comme les plus grands. Il y a beaucoup de travail à accomplir afin de faire respecter les droits des personnes qui vivent et qui ont vécu avec un problème de santé mentale dans la région de Chaudière-Appalaches.

Longue vie à L'A-DROIT!

Claude Asselin
Président du conseil d'administration
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

Sylvie Pelchat
Secrétaire du conseil d'administration
L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches

Coordonnées :

L'A-DROIT de Chaudière-Appalaches
5935, rue Saint-Georges, bureau 130
Téléphone : (418) 837-1113
Fax : (418) 837-8555
Courriel : la-droit@bellnet.ca

Lévis, Qc. G6V 4K8
Sans frais : 1-866-837-1113
Site Internet : www.ladroit.org